



Communiqué de presse

Diffusion immédiate

Aide financière aux projets d'habitation communautaire **L'AGRTQ espère la relance de plusieurs projets**

Lévis, le 24 janvier 2018 – La ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation, Mme Lise Thériault, et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, présentaient ce matin à Lévis les investissements en habitation communautaire découlant du « *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023* ». L'aide de 38,8 M\$ présentée aujourd'hui vise à permettre la construction des projets AccèsLogis en voie de réalisation, mais dont le financement est actuellement insuffisant pour assurer leur viabilité. « Nous saluons l'arrivée de ces sommes additionnelles. Il faudra s'assurer que celles-ci soient distribuées le plus tôt possible afin de nous permettre de réaliser rapidement les quelque 7 000 logements attendus depuis longtemps par les communautés partout au Québec », souligne la présidente de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ), madame Edith Cyr.

La situation précaire du développement de projets d'habitation communautaire s'explique principalement par le fait que les subventions actuelles accordées dans le cadre du programme AccèsLogis sont basées sur des coûts de construction de 2009. « De plus, nous travaillons avec le gouvernement depuis plusieurs mois sur la refonte du nouveau programme, qui sera annoncé prochainement, afin qu'il soit mieux adapté aux réalités sur le terrain. Nous attendons cette réforme impatiemment et offrons toute notre collaboration à la ministre afin qu'entretemps, les projets en cours puissent bien avancer », d'ajouter la présidente de l'AGRTQ.

À propos de l'Association des groupes de ressources techniques du Québec

L'Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) représente un réseau d'entreprises d'économie sociale, les Groupes de ressources techniques (GRT), et œuvre à la promotion et au développement de l'habitation communautaire partout au Québec afin de répondre aux besoins des ménages à faible et modeste revenu et des personnes ayant des besoins particuliers. Au cours des 40 dernières années, les GRT membres de l'AGRTQ ont développé, avec les collectivités, un parc immobilier communautaire d'envergure de près de 80 000 logements.

Pour connaître l'habitation communautaire, visitez www.agrtq.qc.ca

Renseignements : Eloïse Houpert
Responsable des communications de l'AGRTQ
Cell. : 438 351-5245
eloise.houpert@agrtq.qc.ca